

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19481 - 75ÈME ANNÉE

Près de 2.000 participants à une manifestation qui salue la mémoire de Paul Vergès

Grand succès de la Marche réunionnaise pour le Climat



Le succès de la Marche réunionnaise pour le Climat s'est encore amplifié. Hier, près de 2000 personnes étaient hier à Sainte-Suzanne pour participer à cette action. Ceci souligne que la lutte contre le changement climatique et pour la protection de la biodiversité est une cause qui ne cesse de progresser dans la société réunionnaise.

La Marche réunionnaise pour le Climat est née en 2018, afin de rendre hommage à l'action de Paul Vergès dans la lutte contre le

changement climatique. La date choisie coïncidait avec celle de l'anniversaire de la naissance du regretté dirigeant réunionnais. En 2018, malgré un report dû aux conditions météorologiques, plusieurs centaines de personnes avaient ouvert la voie. L'an passé, le succès était au rendez-vous avec 1.200 participants. Les près de 2.000 marcheurs d'hier ont souligné que cette manifestation est désormais inscrite dans le calendrier de la société réunionnaise.

Tôt hier matin au Bocage Lucet Langenier, ils étaient déjà nom-

breux bien avant le début de la marche pour visiter les stands des partenaires de l'organisateur de l'événement, le SIDELEC Réunion, institution présidée par Maurice Gironcel.

Être exemplaire

Ceci a permis à des collectivités comme la Mairie de Sainte-Suzanne ou la CINOR, à des associations et à des entreprises d'illustrer leur implication dans la



Parmi les marcheurs, Elie Hoarau, président du PCR, et Yvan Dejean, secrétaire général du PCR.

protection de l'environnement au travers d'actions concrètes comme le tri, ou le soutien à l'équipement en appareils produisant de l'électricité à partir du soleil par exemple.

Après la prestation d'un groupe musical sur le podium, le moment était venu d'une séance de zumba pour s'échauffer. C'est alors que Nono, parrain de cette 3e édition, a pris la parole. Il a rappelé l'importance de s'engager pour la cause de la lutte contre le changement climatique. Ses effets se font déjà ressentir, ils touchent particulièrement les plus vulnérables et compromettent l'avenir des générations futures. D'où un appel à

continuer à se mobiliser et à être exemplaire, notamment en invitant les nombreux participants à la marche à ne laisser aucun déchet témoin de leur passage.

Un hommage a été ensuite rendu à Paul Vergès par la lecture d'une de ses citations mise en évidence comme mot d'ordre de cette 3e Marche réunionnaise pour le climat : « Il est temps de sauver la planète et de fonder une civilisation responsable de son environnement qui saura respecter toute la chaîne de la biodiversité ». Le rôle de lanceur d'alerte de l'ancien dirigeant communiste a été rappelé, c'est en effet lui qui fut le premier responsable politique

réunionnais à sensibiliser la population de notre île sur la question du changement climatique.

Les communistes pionniers

Les marcheurs se sont ensuite rassemblés pour le départ qui fut donné par Nono. Parmi les marcheurs se trouvait de nombreux communistes, dont Elie Hoarau, président du PCR, Yvan Dejean, secrétaire général du PCR et l'ancienne sénatrice Gélita Hoarau. Cette présence importante rappelait qu'en matière de protection de l'environnement à La Réunion, les communistes réunionnais ont toujours été des précurseurs et les responsables d'actions concrètes, comme la plantation d'un million d'arbres au Port et le long de la route des Tamarins. Les communistes ont également su faire de la lutte contre le changement climatique une cause qui rassemble. C'est ce que rappelle le succès de la 3e édition de la Marche réunionnaise pour le Climat.

M.M.



Le Premier ministre annonce l'utilisation de l'article 49-3

Retraites : appels à renforcer la mobilisation contre le coup de force du gouvernement



En pleine crise sanitaire et en pleine nuit, le gouvernement a annoncé samedi qu'il allait faire voter sans débat sa contre-réforme des retraites. Le Premier ministre a en effet engagé la responsabilité du gouvernement sur ce texte. Le seul recours de l'opposition est le dépôt d'une motion de censure qui ne pourra être adoptée en raison du rapport de forces très favorable au gouvernement à l'Assemblée nationale.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le Premier ministre s'est adressé aux députés pour annoncer que le gouvernement allait utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter en première lecture sans débat parlementaire son projet de loi sur les retraites. L'utilisation de cet article interrompt en effet les discussions à l'Assemblée. Le texte est donc considéré comme adopté, à moins qu'une motion de censure votée

par la majorité des députés ne renverse le gouvernement. L'opposition a donc fait le nécessaire pour déposer cette motion, mais elle a très peu de chance d'être adoptée. En effet, les députés de la mouvance présidentielle sont largement majoritaires à l'Assemblée nationale.

La présence massive de policiers ce soir-là autour de l'Assemblée nationale a ajouté une dimension dramatique à cet événement. Ceci n'est pas sans rappeler de mauvais souvenirs à La Réunion, quand les fraudeurs agissaient sous la protection de la police pour empêcher le peuple de désigner ses représentants. Des affrontements ont eu lieu, avec plusieurs blessés. Nombreux sont ceux qui dénoncent un coup de force perpétré par ceux qui, il y a peu de temps encore, s'élevaient contre l'utilisation de l'article 49-3 pour imposer l'adoption d'un projet de loi. C'est le cas notamment du Premier ministre, Edouard Philippe,

qui avait fustigé cette procédure quand il siégeait dans l'opposition à l'Assemblée nationale. L'indignation est également justifiée par le fait que ce texte est le plus important de cette législature, car il remet en cause un des objectifs de la République née sur les cendres de la Seconde guerre mondiale : le droit à une retraite décente pour tous.

Cette décision montre en tout cas les limites du parlementarisme dans le système français. Le gouvernement rappelle que c'est lui qui décide en dernier recours, et qu'il a donc le pouvoir de bâillonner les opposants parlementaires. L'enjeu principal est donc l'amplification de la mobilisation afin d'obliger le gouvernement à revoir sa copie. Rappelons que les effets de cette contre-réforme seront plus négatifs à La Réunion qu'en France. Avec le taux de chômage, et la prise en compte de la totalité de la carrière, rares seront les Réunionnais à bénéficier d'une retraite décente avec le soi-disant futur système universel. Ceci vise à obliger à recourir à des assurances privées en complément, à condition d'avoir suffisamment d'argent pour se payer cette protection sociale qui doit être normalement uniquement financée par la solidarité entre les générations et entre les classes sociales.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

A quand des mesures aussi drastiques que nos voisins pour protéger la population ?

Coronavirus et La Réunion : un seul cas sera bien plus grave que l'arrivée de réfugiés du Sri-Lanka



En Martinique et à La Réunion, des affrontements entre la police et des manifestants opposés au débarquement de passagers donnent une indication de la peur qui s'empare de l'opinion au sujet de l'épidémie de coronavirus. A La Réunion, les affrontements ont été circonscrits au port et n'ont pas encore touché l'aéroport à la différence de la Martinique. Rappelons que chaque jour, plus de 1600 personnes débarquent à La Réunion en provenance d'un continent infecté par le coronavirus. Il incombe donc d'agir en érigeant le principe de précaution en priorité absolue. Cela suppose de se doter de moyens pour contrôler

systématiquement tous ceux qui viennent à La Réunion par avion, et pour mettre en quarantaine ou refouler tous les passagers d'un vol venant de France au moindre doute. Une telle mesure pourrait ramener sans doute le calme, car l'importation d'un seul cas fera bien plus de dégâts que l'arrivée dans notre île de réfugiés sri-lankais.

En Martinique, des affrontements entre policiers et manifestants ont émaillé l'actualité de ces derniers jours. Postés à l'entrée de l'aéroport Aimé Césaire, des Martiniquais refusent que des avions en provenance d'Italie débarquent des passagers venant d'un pays

contaminé par le Coronavirus. Leur motivation est renforcée par l'attitude d'Etats comme Maurice qui a refoulé des passagers en provenance des régions d'Italie où le virus a déjà fait des victimes.

Ces affrontements ont touché hier La Réunion. La cause était la venue du paquebot Sun Princess. Avant de venir à La Réunion, ce bateau devait faire escale à Madagascar. Les autorités de nos voisins ont interdit aux passagers de débarquer parce que leur bateau s'était rendu en Thaïlande 13 jours plus tôt, soit un délai inférieur d'une journée à la période de quarantaine. A Madagascar, les autorités estiment que le système de santé ne pourra pas faire face au développement d'une épidémie. Elles refusent donc de prendre le moindre risque, et toute personne arrivant à Madagascar d'une région infectée doit être mise en quarantaine aux frais de la compagnie aérienne qui l'a fait voyager.

Arrivées de croisiéristes compromises

Au moment de l'arrivée du Sun Princess hier matin, des manifestants étaient présents à la grille du port pour demander aux passagers de ne pas débarquer. Pourtant, plusieurs d'entre eux ont commencé à venir à terre. Aucune obligation sanitaire ne leur était imposée : pas de prise de température, pas de port de masque. L'usage de ce matériel de protection dépendait de la volonté de chacun.

La tension est alors rapidement montée. Les passagers ont été invités à remonter à bord, tandis que des policiers sont intervenus pour réprimer la manifestation. Des jets de galets ont répondu à un tir de grenade lacrymogène.

Maintenant, il faut s'attendre à ce que l'arrivée de croisiéristes soit compromise jusqu'à ce que l'opinion ait la conviction que le coronavirus soit éradiqué. En effet, si nos voisins prennent des mesures drastiques qui empêchent les croisiéristes de débarquer, et si chaque paquebot accueilli à La Réunion fait l'objet d'une manifestation, alors les compagnies de croisière ne feront plus escale dans notre région.

Plus de 1600 voyageurs d'un pays contaminé par jour

Avec le développement de l'épidémie, les manifestations pourraient toucher l'aéroport, comme en Martinique. En effet, environ 2500 personnes étaient à bord du Sun Princess à son arrivée à La Réunion. Ce n'est pas tous les jours qu'un paquebot vient dans notre île, et en général l'escale dure une journée, le temps pour une partie des croisiéristes de faire une excursion. Les autres restent à bord où de nombreuses acti-

vités sont organisées.

Mais tous les jours à l'aéroport se posent des gros porteurs en provenance de France : Airbus A350 ou A330, Boeing 777 ou 747. Chaque avion transporte plus de 400 passagers. Ce sont donc tous les jours plus de 1.600 personnes qui débarquent à La Réunion pour bien plus longtemps qu'une journée. Le site Coronavirus du gouvernement précise que : « Un accueil spécifique des voyageurs est mis en place aux aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Saint-Denis de La Réunion pour les vols en provenance de Chine, Hong Kong, Macao, Singapour et Corée du Sud ». Or, comme Air Madagascar a suspendu son vol reliant Antananarivo à Canton avec escale à La Réunion, plus aucun vol en provenance de Chine n'atterrit dans notre île. Cela signifie qu'à part proposer des flyers d'information et des masques, aucun accueil spécifique pour ces nombreux arrivants n'est mis en place.

Virus plus dangereux que des réfugiés sri-lankais

Pourtant, le continent européen est touché par l'épidémie avec notamment un foyer important en Italie, et plusieurs décès en France. L'ouverture des frontières à l'inté-

rieur de l'Union européenne favorise la circulation du virus. Dans ces conditions, difficile de croire qu'un cas importé ne viendra pas à La Réunion.

Il incombe donc d'agir en érigeant le principe de précaution en priorité absolue. Cela suppose de se doter de moyens pour contrôler systématiquement tous ceux qui viennent à La Réunion par avion, et pour mettre en quarantaine ou refouler tous les passagers d'un vol venant de France au moindre doute. Une telle mesure pourrait ramener sans doute le calme, car l'importation d'un seul cas fera bien plus de dégâts que l'arrivée dans notre île de réfugiés sri-lankais. Il convient donc de s'interroger sur la possible utilisation de la salle polyvalente de Duparc à proximité de l'aéroport. Ce centre de rétention temporaire peut-il être transformé en lieu de quarantaine ?

Souhaitons qu'en matière de santé publique, les autorités soient aussi promptes à renvoyer vers la France ou à placer à l'isolement toute personne suspectée de porter le virus qu'elles l'ont été pour parquer et expulser des réfugiés sri-lankais. Car à la différence des réfugiés, le virus est un tueur potentiel.

M.M.

In kozman pou la rout

« Ou lé plis zanfan out tan, ké zanfan out paran »

Mésyé, Médam, La sosyété koz èk moin sé koz èk in kouyon mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Proverb-la sa in proverb l'Afrik mé si ou i kalkil bien li pé z'ète in kozman tout péi in kozman tout demoun néna dsi la tèr. A komansé i fo ni sèye oir lo dégré d'vérité : sa lé vré san pour san, sansa arienk in pé, sansa ankor pa ditou ? Mé zami sa i doi fé travaye nout koko in kozman konmsa. Pou kosa ? Pars demoun i pé kalkil zot paran lé vyé zé, épi zot lé pa vréman dann z'ot tan. Si ou i rézone konmsa, sa i vé dir ou i pans néna in gran fraktir rant bann zénérasyon-ou i pé mèm pansé néna in pa d'zéan rant out zénérasyon é sète out bann paran. Zot i pans pa néna in zafèr i klosch pa ladan ? Demoun i shanj lé vré, zénérasyon an zénérasion lé vré galman mé moins site ké ni kroi. Sirtou pou bann valèr, la b az mèm sak i fé nout l'ilmmanité : ni pran, ni arzète, ni arvien dsi, é final de kont ni rotrov anou pa tro loinn nout poinn dépar. Alé ! konm mi di azot sé in lokazyon kass son tête si ni vé rofléshi la dsi. Alors, alon rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

Ala in vré malfézan pou vréman ! Fransh vérité !

Mé zami, isi La Rényon, nou la konète bann vré malfézan dopi in bon koup de tan é moin néna la krintiv sa la pankor fini in n'afèr konmsa. Pou kosa mi di sa ? Mi di sa pars nout listoir mèm si èl lé kourt, èl lé ranpli avèk demoun malfézan.

Moin lé sirèsèrtin firamézir zot i lir bann fraz moin l'aprè ékrire, i rapèl azot kékshoz malfézan, kékshoz mové pou nou isi avèk anpliskésa, in bann moun malfézan dann in sistèm malfézan.

Moin lé sirèsèrtin, néna in pé i doi di, sé in n'afèr la pi d'aktyalité. Sa té vré dann tan lontan. Mé pou zot sa sé in n'afèr i marsh pi koméla. Mé alon oir in pé pli pré lé shoz :

-Néna isi La Rényon in moun i apèl Didier Robert. Zot lé kant mèm o kouran lo dézord li la mète dann finans la komine Tampon ébin sa l a pa anpèsh la roprezantasyon nasyonal avèk in prézidanLa Républik an tète, fé lo forsing pou mète ali prézidan La Réjyon épi donna li kart blansh pou fé son mové tour.

Aprés, konm li l'avé pa asé mal azi, gouvèrnman droit konm gosh-é ziska bann zotorité éropéène - la fé lo nésésèr pou pèrmète ali lans in rout an mèr san fé lo bann kontrol k'i fé normalman pou oir si lo bann finans lé asé solid, pou oir si lé kondisyon k'i fo lé réini, é pou oir ankor si lo bann ménas dési l'anvironeman lété vré sansa lété pa.

Ala in mové prozé, lansé par demoun inkonpétan épi malfézan, avèk in mank de kontrol, épi i fo dir galman dann in sistèm mové par natir.. Mé zami, zordi moin téi pass dsi la rout litoral é moin téi rogard lo katédral kasé banna l'aprè fé é an domandan amoin si dann mon tan vivan mi alé oir sansa non la rout pran lo fon. Sansa si mé zanfan i doi oir sa. Sansa ankor mon bann ti zanfan, mé sak moin lé sir, po pran lo fon sa va pran lo fon.

La pa moin tousèl i pans konmsa ! Fransh vérité, moin la pa tousèl pou pans konmsa !

Justin